
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 25 novembre 2025 à 18 h 35
Mairie d'arrondissement, salle du conseil 201 située au 405, avenue Ogilvy**

PRÉSENCES :

Jean François LALONDE, Maire d'arrondissement
Elvira CARHUALLANQUI, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension
Josué CORVIL, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel
Martine MUSAU MUELE, Conseillère de la ville - district de Villeray
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nathalie VAILLANCOURT, Directrice d'arrondissement
Monsieur Jocelyn JOBIDON, Directeur du développement du territoire
Monsieur Patrick LEHOUX, Chef de division – Ressources humaines
Madame Nadine MEDAWAR, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Marco ST-PIERRE, Directeur des travaux publics
Monsieur Salvatore SERRAO, Commandant du PDQ 30
Madame Lyne DESLAURIERS, Secrétaire d'arrondissement
Madame Gabrielle GAUTHIER, Secrétaire-rechercheur

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 39.

CA25 14 0293

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Jean François LALONDE

appuyé par Elvira CARHUALLANQUI

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Présenter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2026-2035

10.04 - Période de questions du public

À 19 h 10, le maire de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ». Il invite ceux et celles qui ont des questions uniquement sur le budget ou le programme décennal d'immobilisations à s'avancer au micro.

Benoît Marcil Orientation politique de la Ville-centre et incidence sur le budget de l'arrondissement

À 19 h 12, comme il n'y a plus de questions du public, le maire suppléant de l'arrondissement déclare la période de questions close.

10.05 - Période de questions des membres du conseil

À 19 h 13, le maire de l'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

À 19 h 14, aucune question n'est soulevée par les membres du conseil d'arrondissement et la période de questions est close.

CA25 14 0294

Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2026 à 2035, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est proposé par Jean François LALONDE

appuyé par Sylvain OUELLET

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets de 2026 à 2035 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2026 à 2035 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 69 810 000 \$ pour les dix prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Adopté à la majorité.

Dissidence : Josué CORVIL

30.01 1259574003

CA25 14 0295

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2026.

Il est proposé par Jean François LALONDE

appuyé par Martine MUSAU MUELE

et résolu :

d'adopter et de soumettre, au comité exécutif, les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2026.

Adopté à la majorité.

Dissidence : Josué CORVIL

30.02 1259574004

70.01 - Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 16.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Jean François LALONDE
Maire d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 17 décembre 2025.